

bpost

PB-PP | B-92730
BELGIE(N)-BELGIQUE

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - N° 150 - 2^e trimestre 2016 - P 202 391

Editorial

Vivre ensemble après les attentats du 22 mars, qu'on le veuille ou non, il faudra bien y arriver. Je vous épargnerai mes considérations personnelles sur le sujet. D'autres le font mieux que moi... Ne manquez surtout pas de lire l'article en pages intérieures.

Je me contenterai personnellement de vous parler de notre Maison d'Accueil de Braine-le-Comte. Elle héberge actuellement cinq familles. Leur intégration dans notre société se fait lentement, jour après jour. Sans action d'éclat, sans bruit. Pour les enfants, pas de problème. Ils vont à l'école, ont des copains belges. Leur français s'améliore quasi quotidiennement.

Les parents ont vite compris qu'ils doivent aussi s'y mettre. Pour trouver un jour du travail (en reste-t-il ?) mais aussi pour conserver leur place dans la hiérarchie familiale. L'offre de cours de français à Braine-le-Comte est suffisamment variée pour que chacun y trouve son compte.

Dans ce parcours vers l'intégration, nous avons la chance de

pouvoir compter sur l'aide de quelques bénévoles. Donner des cours de français, aller faire les courses, conduire quelqu'un à son rendez-vous au Centre Hospitalier Régional, recevoir une famille chez soi un dimanche, ... Rien qui sort de l'ordinaire mais ce sont tous ces petits gestes simples et anodins qui créent et renforcent les liens.

Des petits gestes à la portée de tout le monde. Alors, si le cœur vous en dit, contactez-nous pour en discuter. Outre nos familles de Braine-le-Comte, nous avons aussi, en région liégeoise, quelques familles qui n'attendent que cela...

A propos de nos logements de Liège, sachez que pour le moment nous avons bien du mal à les remplir. Imaginez notre désillusion, pour ne pas dire notre irritation !

Chercher des logements, signer des contrats, acheter le mobilier, aménager et puis attendre des semaines pour voir arriver une famille...

Il y a quelques mois, on nous taillonnait pour trouver des places. Aujourd'hui, on nous annonce qu'il va peut-être falloir fermer des logements qui n'ont jamais été occupés. Admettons que les arrivées sont en nette diminution. Admettons que le réseau d'accueil est loin d'être saturé. Mais seule notre naïveté nous empêche de croire qu'on se fiche éperdument de l'associatif !

Patrick Verhoost

Tout don supérieur ou égal à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

BE41-0000-0756-7010

AIDE AUX PERSONNES DEPLACÉES

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY



Wallonie



UNION EUROPEENNE
Avec le soutien du Fonds Asile, Migration et Intégration

Avec le soutien de la Wallonie et de l'AMIF

De l'intérêt de « déradicaliser » nos politiques... Au profit de l'éducation et du « faire-ensemble »...

Je lisais dernièrement, dans le courrier international, deux articles qui ont retenu toute mon attention ; non pas parce que je partage les idées de ceux qui les ont écrites mais parce qu'ils font référence, selon moi, à ce qui risque d'arriver si nous mettons de côté les valeurs fondatrices et fondamentales de l'Europe.

Le philosophe et essayiste britannique, Johan Gray, soutient que l'Etat devrait revenir à sa fonction première qui est d'assurer la sécurité de ses citoyens. Selon lui, c'est la faiblesse de l'Etat qui constitue le plus grand danger pour la liberté des individus qui composent la société. Les états nationaux devraient reprendre le contrôle de leurs frontières, contrôler davantage les flux migratoires et autoriser les services de renseignements à surveiller les informations qui circulent sur internet. La sécurité a un prix, celui de la liberté. Mais sommes-nous prêt à abandonner nos libertés pour vivre dans une société hyper sécurisée ?

Par ailleurs, un journaliste israélien écrit quant à lui que les Européens n'ont pas compris qu'ils étaient entrés dans la Troisième Guerre Mondiale et que, trop respectueux des droits de l'homme, ils étaient incapables de mettre en place des procédures d'urgence qui visent à « arrêter des suspects sans avoir suffisamment de preuves au regard de la Cour de justice européenne », pour déjouer au maximum les possibles attentats. Il ajoute « c'est ce blocage mental qui empêche les Européens de prendre des mesures qui, en Israël ou en Amérique du Nord, relèvent de l'évidence ».

Ces deux points de vue ne m'ont pas étonnée. Je me rends bien compte que quelque chose est en train de changer, que nous allons vers plus de répression et de sécurité. Néanmoins, avons-nous réellement envie de

devenir un pays tel qu'Israël ou les Etats-Unis ? Avons-nous envie de laisser nos spécificités culturelles et politiques pour nous aligner au modèle sécuritaire en vogue ? Avons-nous envie de vivre dans une forteresse, prisonniers de nous-mêmes ? A écouter ces deux Messieurs, tel est le prix à payer...

Pour ma part, je pense que ceux qui ont commis les attentats de Paris et de Bruxelles sont la matérialisation de ce qu'Amin Maalouf appelle « les identités meurtrières ». Visionnaire et intuitif, voici ce qu'il écrivait en 1998 : « A l'ère de la mondialisation, avec le brassage accéléré, vertigineux, qui nous enveloppe tous, une nouvelle conception de l'identité s'impose – d'urgence ! Nous ne pouvons pas nous contenter d'imposer aux milliards d'humains désemparés le choix entre l'affirmation outrancière de leur identité et la perte de toute identité, entre l'intégrisme et la désintégration. Or, c'est bien cela qu'implique la conception qui prévaut encore dans ce domaine. Si nos contemporains ne sont pas encouragés à assumer leurs appartenances multiples, s'ils ne peuvent concilier leur besoin d'identité avec une ouverture franche et décomplexée aux cultures différentes, s'ils se sentent contraints de choisir entre la négation de soi-même et la négation de l'autre, nous serons en train de former des légions de fous sanguinaires, des légions d'égarés. »

Ces jeunes partis combattre aux côtés de l'EI sont-ils réellement et seulement des fous sanguinaires, dénués d'humanité ? N'oublions pas que ce sont aussi des enfants de la Belgique – certains d'ailleurs sont Belges d'origine belge - car ils ont grandi ici avec leurs amis et leur famille ; ils ont fréquenté nos écoles ; ils connaissent nos rues et nos villes car ce sont leurs rues, leurs villes, leurs écoles.



Comment en vient-on à rejoindre un mouvement capable de tuer en masse des innocents et à tuer ainsi l'humanité qui est en soi ? Il y a peut-être et sûrement, à l'origine, un profil psychologique fragile, une situation familiale précaire (ou pas ?). Très certainement un sentiment d'exclusion et de non reconnaissance. Et un contexte mondial en crise... Tous ces éléments réunis peuvent amener à ce type de dérive. A fortiori, lorsque le manque de représentativité d'un Islam progressiste dans les médias, les réseaux sociaux, les milieux éducatifs, ... ne permet pas à ces jeunes de trouver des repères auxquels se raccrocher (repères liés à leur histoire et à leur confession) tout en restant ouverts aux valeurs de la société belge.

Nous aurons beau mener la guerre contre le terrorisme, surveiller et contrôler les données personnelles sur internet, s'armer, mettre des forces de police et des forces militaires à chaque coin de rue, nous ne réglerons pas de la sorte le problème de la radicalisation de ces jeunes en désaffiliation, dans nos sociétés devenues anomiques.

On entend aujourd'hui parler de dé-radicalisation mais je vous avoue que même si je peux comprendre partiellement le concept, je me demande par quel coup de baguette magique, ces jeunes vont redevenir des jeunes comme tous les autres... Plutôt que de « dé-radicaliser », ne devrait-on pas plutôt tenter de « raccrocher » ces jeunes ?

Ces jeunes radicalisés sont le produit de la société belge et de la mondialisation. Ce ne sont pas des réfugiés syriens, irakiens ou autres arrivés dernièrement en Europe pour demander l'asile. Je ne dis pas qu'il n'y a aucun risque que des membres de l'Etat Islamique implantés au Moyen-Orient passent les frontières en se faisant passer pour des réfugiés, je dis seulement que ceux qui ont commis les derniers attentats ne sont pas des réfugiés mais des Belges d'origine étrangère de deuxième ou de troisième génération. Et cela est d'autant plus effrayant et inquiétant. Que leur est-il donc arrivé ? Où avons-nous failli ?

Ces dernières années, nous avons souvent entendu dire que l'intégration était un échec et qu'il était urgent de tendre vers plus de conformité culturelle. C'est d'ailleurs pour cette raison que des politiques d'intégration plus actives et interventionnistes ont vu le jour en région bruxelloise et wallonne. Cependant, ces nouvelles politiques publiques oublient que l'adaptation est un lent processus, qui se fait sur plusieurs générations. Dès lors, il est vain de penser que, parce qu'un parcours d'accueil et d'intégration pour primo-arrivants est mis en place, nous produirons des êtres parfaitement intégrés à la société belge... et actifs par-dessus le marché !

LES PRÉJUGÉS FERAIENT MIEUX DE RESTER CHEZ EUX

C'EST DES PRÉJUGÉS QU'IL FAUT AVOIR PEUR,
PAS DES RÉFUGIÉS NI DES ÉTRANGERS.

 FÉDÉRATION
DES ONGS ET INITIATIVES
CULTURELLES
Association de la Région de Bruxelles-Capitale

www.cire.be

 CIRE
association et initiative
pour réfugiés et étrangers

Nous les aurons sans doute informés du fonctionnement de la société belge. C'est déjà une bonne chose en soi. Mais cela ne répond pas à la question de l'intégration sur le long terme et du « vivre ensemble ». Parce que nous allons devoir vivre ensemble ! C'est un fait ! Et c'est un véritable enjeu de société pour les années et les décennies à venir car nous ne changerons pas la forme plurielle de nos sociétés contemporaines mais nous pouvons changer les rapports entre les individus et les groupes, entre la société d'accueil et les nouveaux venus, entre les dominants et les dominés, entre ceux qui détiennent les codes et ceux qui ne les détiennent pas.

Dans ce nouveau monde globalisé, en perpétuel changement, où chacun doit être non seulement capable de démontrer ses capacités d'adaptation, son employabilité, sa flexibilité et son ouverture aux autres mais aussi de développer de l'activité (c'est-à-dire être à la recherche perpétuelle de nouveaux projets et de s'y insérer), il reste peu voire pas de place pour ceux qui ne témoignent pas de ces compétences innées. La concurrence et la sélection des individus sont sans pitié. Ceux qui ne sont pas appréciés ne sont pas retenus et sont tout simplement exclus, mis aux bans de la société. Quel avenir avons-nous à leur offrir lorsque l'on sait que la Belgique est un des pays où le taux de discrimination à l'embauche est le plus important ?

Une société juste devrait être en mesure d'intégrer tous les membres qui la composent et de déployer des dispositifs de prévention et d'éducation pour rallier les moins outillés et leur offrir une chance de participation

sociale. Car le risque est grand pour ces personnes de sombrer dans l'oubli et/ou de chercher une visibilité, une reconnaissance, une existence quelle qu'en soit la forme... C'est selon moi ce qui arrive à ces jeunes lorsque, ne se sentant pas appartenir à une communauté, ils se choisissent une nouvelle famille, un nouveau réseau, quitte à ce que ce réseau brandisse le drapeau de la terreur et de la violence.

Cette société idéale devrait aussi être capable de reconnaître les spécificités de chacun qu'elles soient culturelles, idéologiques, religieuses, d'orientation sexuelle ou autre. En effet, se voir dénier la reconnaissance, ce n'est pas simplement être opprimé par des comportements hostiles et des attitudes méprisantes en provenance des autres, c'est aussi être empêché de participer, en tant que pair, à la vie sociale.

Une société juste se doit d'être critique envers elle-même et prendre conscience de ses mécanismes d'exclusion - économique et culturelle - qui empêchent une participation égale à la vie sociale. Dans un monde globalisé et hyper-connecté, où la participation à la vie sociale d'un individu passe par sa capacité à innover, à être actif, flexible, il est primordial de donner à chacun les outils et les moyens pour se construire au regard des attentes de la société.

ET LE RÔLE DE L'AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES DANS TOUT ÇA ?

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir changer la face du monde ou d'effacer les inégalités inhérentes à notre société. Mais, modestement, à une échelle locale et dans une perspective d'action à long terme, nous pensons apporter notre pierre à l'édifice du « Bien vivre ensemble ». En opposition avec le discours « au tout sécuritaire » ambiant, nous sommes convaincus que c'est justement par le développement et la pérennité d'actions de proximité, d'actions de « fond », d'actions d'ouverture telles que les nôtres, que la situation pourra s'améliorer...

Le tableau n'est pas entièrement noir, l'expertise du secteur associatif commence à être reconnue et prise en compte... Le cahier des charges que nous tentons depuis de nombreuses années de faire remonter auprès des politiques commence à se faire entendre et reconnaître et l'on voit émerger des financements pour des « actions d'intégration citoyenne » dont les contours sont suffisamment souples pour nous permettre de les adapter selon des critères que nous jugeons pertinents... Mais les enveloppes dédiées aux mesures d'éducation et de prévention restent bien maigres au regard des défis que nous avons à relever et au regard de celles consacrées au renforcement du contrôle et de la répression.

Concrètement, au sein du service social et dans nos classes d'alphabétisation, de Français Langue Etrangère et lors des ateliers citoyens que nous organisons à raison d'une demi-journée hebdomadaire, nous veillons à créer cet espace de confiance, de reconnaissance, de respect mutuel et d'échange où la diversité est prise en compte en tant que ressource pour « faire ensemble » et non dans une optique de stigmatisation normative... dont nous avons, avec effroi, pu constater les effets...

Giusi Ferrante

Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tèl : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@outlook.com
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010
BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181
BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
Chemin Rouge de Fontaine
59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050
BIC : PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086
BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000
BIC : BCEELULL)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :
Camberwell Branch (206651)
P.O. Box 270
LONDON SE 154 RD – A/C 50361976
(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76
SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable :
Patrick Verhoost